

Réf: Dossier N° : 57681

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETABLISSEMENT KANSO CONSTRUCTION ET MATERIAUX » en abrégé «ETS K.C.M.CI »

Siège social : TIASSALE GRAND MARCHE, BP 210 N'DOUCI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETABLISSEMENT KANSO CONSTRUCTION ET MATERIAUX » en abrégé «ETS K.C.M.CI ».

Objet: Batiments travaux publics, vente de matériaux de construction, location, vente, gestion immobilière et conseil, lotissement, aménagement foncier..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: TIASSALE GRAND MARCHE, BP 210 N'DOUCI

GERANT: Monsieur KANSO IBRAHIM.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31156 du 30/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27893 du 30/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

